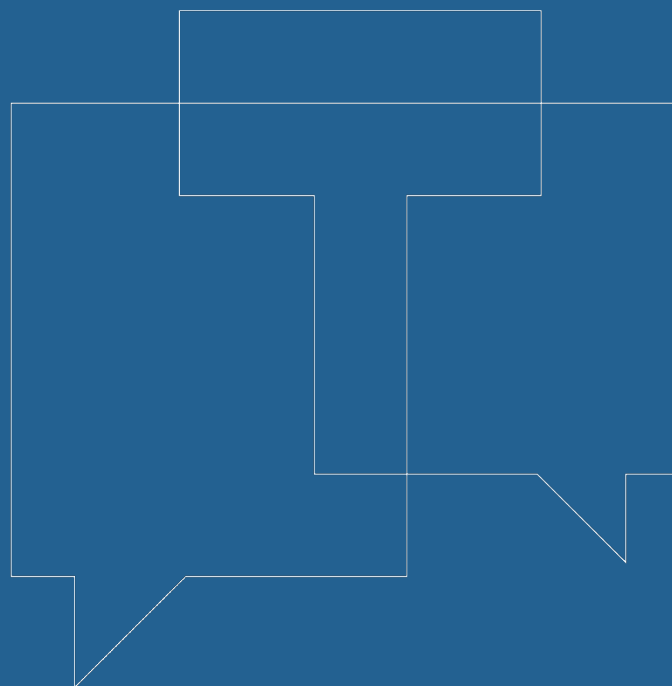


COMPTE RENDU

Rencontre d'information et de consultation

Témiscaming

18 mars 2025



Préparé pour :



MISE EN CONTEXTE

Transfert Environnement et Société (ci-après Transfert) a été mandatée par Énergie Renouvelable Onimiki pour l'appuyer dans la facilitation, la préparation d'un compte rendu et l'organisation d'une série de rencontres d'information et de consultation publique concernant le projet de centrales hydroélectriques Onimiki.

À l'hiver 2025, quatre rencontres d'information et de consultation ont été tenues sur le Projet Onimiki dans quatre communautés différentes. Le public pouvait également participer en ligne aux rencontres. Au total, près de 147 de personnes ont participé aux événements.

Ce document rapporte les éléments soulevés lors de la rencontre du 18 mars 2025 à Témiscaming. Ce rapport d'activité n'est pas un verbatim, il vise à relater le plus fidèlement possible les faits saillants émanant de la rencontre. Il a pour objectif de documenter les questionnements, les commentaires et les préoccupations soulevées lors desdites rencontres.

Le contenu de ce rapport ne peut être considéré comme les paroles textuelles d'Énergie Renouvelable Onimiki, Transfert Environnement et Société ou de toutes autres personnes ayant participé à l'une ou l'autre des rencontres. La vulgarisation, la transparence et la rigueur sont les principes qui ont guidé l'élaboration du document.

À certains endroits, des compléments d'information ont été ajoutés au moment de la rédaction de ce rapport, notamment lorsque les réponses fournies lors de l'activité étaient incomplètes ou encore afin de répondre à des questions ou des préoccupations soulevées par le questionnaire de rétroaction.

INTRODUCTION

Lors de cette rencontre, la population de Témiscaming était invitée à assister à une présentation sur le projet, suivie d'une période de questions-réponses. Des personnes-ressources étaient disponibles après la séance afin de fournir des informations et répondre aux questions individuelles concernant le Projet.

La présentation est disponible en annexe.



18 mars 2025



Le Centre (20, rue Humphrey, Témiscaming)



18 h 30 à 21 h



56 personnes ont participé
en présentiel et en ligne



OBJECTIFS DE LA RENCONTRE

- Faire une mise à jour du projet Onimiki.
- Expliquer la raison d'être du projet.
- Présenter les étapes des processus d'information et de consultation.
- Échanger avec la population et répondre aux questions.
- Alimenter la rédaction de l'étude d'impact.

MOYENS DE COMMUNICATION UTILISÉS

- Médias sociaux d'Énergie Renouvelable Onimiki (publications et publicités).
- Site web d'Énergie Renouvelable Onimiki.
- Médias sociaux des municipalités de la MRC de Témiscamingue.
- Envoi par courriels ciblés.
- Affiches.
- Communiqué de presse, articles et entrevues dans les médias locaux.
- Publicités dans les médias locaux (Le Reflet, Le Citoyen).

Voici les personnes-ressources qui étaient sur place lors des événements

Énergie Renouvelable Onimiki	David McLaren, président, Énergie Renouvelable Onimiki S.E.C.
	Marc Morin, vice-président, directeur général, Développement PEK
	Daniel Migneault, Conseiller en communication et relations avec les communautés, Développement PEK
Transfert Environnement et Société	Isaac Gauthier, Facilitation
	Elisabeth Doyon, Facilitation et prise de note



Faits saillants de la rencontre

- Préoccupations concernant l'impact du projet sur le Parc national d'Opémican, sur la faune et la flore, les activités récréotouristiques.
- Préoccupations concernant l'impact visuel du projet.
- Questionnements quant au rôle des partenaires, le financement du projet et les retours anticipés sur investissement.
- Questionnements concernant les impacts de la phase de construction du projet.
- Souhait partagé d'avoir une rencontre afin d'échanger avec les partenaires du projet et les élu·es.

Actions de suivi

- Maintenir une communication continue avec la communauté afin de les tenir informés des prochaines activités.
- Ajouter les compléments de réponse au compte rendu.



PRÉSENTATION & PÉRIODE DE QUESTIONS

Énergie Renouvelable Onimiki présente une mise à jour du projet en abordant notamment le processus de consultations et d'évaluations environnementales, les retombées locales, l'échéancier préliminaire ainsi que les prochaines étapes. La présentation a été suivie d'une période de questions. Pour plus de détails, la présentation complète est jointe en annexe du présent document.

La section suivante résume les échanges qui ont eu lieu durant la période de questions.

#	QUESTION	RÉPONSE
1	Quel sera l'impact des travaux de construction sur les résidences et chalets situés à proximité du projet et comment prévoyez-vous effectuer l'excavation de la galerie souterraine ?	Une galerie souterraine serait aménagée sous les résidences, avec un tunnel excavé frontalement à environ 30 mètres de profondeur. La construction de cette infrastructure entraînera des impacts sur le voisinage, notamment durant le dynamitage qui entraînera des vibrations. Les techniques utilisées sont encadrées et reconnues. Des mesures de mitigation seront prévues pour minimiser les impacts.
2	Où est la prise d'eau du projet Onimiki Nord? Où se trouvera la centrale ?	La prise d'eau serait située en rive gauche d'un canal qui sera excavé au sud-est du lac Nadeau. La centrale serait située dans le secteur de la Pointe McMartin où l'on retrouve une dizaine de résidences de villégiature. La résidence la plus près de la centrale se trouverait à une distance de 250 mètres.
3	Où sera situé l'exutoire de la centrale Onimiki Nord ?	L'exutoire de la centrale Onimiki Nord est situé au même endroit que la centrale, soit près de la Pointe McMartin et des limites du Parc national d'Opémican.



#	QUESTION	RÉPONSE
4	<p>Vous présentez les retombées économiques, mais une réévaluation des chiffres sera nécessaire dans les prochaines années en raison de la hausse du coût des matériaux, de la main-d'œuvre et des incertitudes économiques.</p>	<p>Le projet est encore en phase préliminaire avec des budgets flexibles. Il est probable que les coûts continuent d'augmenter.</p> <p>Des estimations et des analyses ont été réalisées avec des firmes spécialisées et d'autres sont prévues. Dans le contexte actuel, il est difficile de prévoir avec certitude les prix. Hydro-Québec devra tenir compte du contexte afin de fixer un prix d'achat d'électricité produite.</p> <p>Des appels d'offres seront éventuellement lancés afin d'évaluer les solutions les plus rentables. C'est un exercice essentiel et l'équipe commence déjà à rassembler les informations nécessaires pour établir un budget plus précis.</p>
5	<p>Avez-vous fixé une limite budgétaire pour garantir la rentabilité du projet ?</p>	<p>La limite budgétaire serait définie en fonction du contrat d'achat d'électricité avec Hydro-Québec, qui permettra d'évaluer la rentabilité du projet. Chaque projet est distinct et cette discussion n'a pas encore eu lieu avec Hydro-Québec.</p> <p>Énergie Renouvelable Onimiki n'est pas encore à l'étape de signer un contrat avec Hydro-Québec. La capacité de production d'énergie et les coûts ne sont pas encore établis. La viabilité du projet dépendra de plusieurs facteurs, incluant les résultats de l'étude d'impact et l'acceptabilité sociale. À ce stade, ces chiffres restent inconnus.</p>



#	QUESTION	RÉPONSE
6	Quelle sera la production minimale requise pour assurer la rentabilité du projet ?	Nous n'avons pas encore la réponse à cette question, car elle dépend de plusieurs facteurs, incluant les prix d'achat de l'électricité par Hydro-Québec, la durée du contrat, les résultats de l'étude d'impact, et l'acceptabilité sociale du projet. Énergie Renouvelable Onimiki s'engage toutefois à ce que si projet il y a, celui sera responsable, rentable et socialement acceptable.
7	Quels matériaux seront utilisés pour la construction de la galerie souterraine ?	Pour les deux projets, la section souterraine serait constituée de roche nue, sans béton, métal ou autre matériau.
8	Que prévoyez-vous faire en cas de tremblement de terre et comment allez-vous gérer la situation ?	L'impact d'un tremblement de terre sur un tunnel est complexe à évaluer à cette étape. En cas d'effondrement du tunnel, des réparations seraient effectuées, mais le risque devrait être minimal et les entrées d'eau et les fuites seront contrôlées.
9	Qu'est-ce qui explique les délais du projet ?	<p>Les consultations amorcées en 2022 ont révélé plusieurs préoccupations du milieu. Étant un projet communautaire, il nous importe d'écouter la population et de bonifier le projet en conséquence. Les délais observés découlent justement de ces efforts d'amélioration.</p> <p>Entre 2020 et 2022, aucun cadre ni appel d'offres d'Hydro-Québec permettait un projet communautaire. Lors de son Plan d'action 2035, Hydro-Québec a lancé un appel d'offres, car justement, il ne permettait pas de faire un projet communautaire. Ce n'est qu'après des ajustements fait par Hydro-Québec pour permettre des projets</p>



#	QUESTION	RÉPONSE
		communautaires que Énergie Renouvelable Onimiki a soumis une proposition.
10	Comment les sommes investies par la municipalité seront remboursées? Est-ce que l'investissement entraînera une augmentation des taxes municipales?	<p>Les revenus générés par le projet (après paiement de la dette) seront distribués parmi les partenaires en fonction du pourcentage de participation dans le projet (40 % pour la MRC de Témiscamingue et 20 % pour chacune des trois communautés autochtones).</p> <p>Concernant les taxes municipales, Énergie Renouvelable Onimiki ne peut se prononcer sur ce sujet, vu son rôle d'initiateur du projet.</p>
11	Comment l'acceptabilité sociale, des communautés autochtones sera-t-elle mesurée?	<p>Une étude d'impact sera réalisée afin de comprendre les impacts potentiels du projet et les mesures de mitigation appropriées, notamment pour l'environnement, la faune et la préservation des pratiques traditionnelles. Des membres des communautés accompagnent notamment les experts indépendants dans l'évaluation et l'analyse des résultats.</p> <p>Une fois les résultats connus, ceux-ci seront présentés aux communautés concernées afin que celles-ci puissent faire un choix informé, selon les processus internes de chacune des communautés.</p> <p>De plus, il est important de reconnaître que l'utilisation historique du territoire a déjà nécessité des choix difficiles parmi les Premières Nations, notamment avec la création du Parc national Opémican.</p>
12	Comment la MRC de Témiscamingue compte	En tant qu'initiateur du projet mandaté par les partenaires pour évaluer la faisabilité



#	QUESTION	RÉPONSE
	représenter les intérêts de la population si elle détient 40 % des parts du projet?	technique, financière, sociale et environnementale des projets Onimiki Nord et Sud, il ne revient pas à l'équipe d'Énergie Renouvelable Onimiki de répondre à cette question.
13	<p>Est-ce qu'il y a un seuil d'impact maximal à partir duquel le projet ne serait plus acceptable d'un point de vue environnemental et social?</p> <p>En quoi le projet est-il différent du précédent?</p>	<p>Énergie Renouvelable Onimiki n'est pas en position de juger ou de décider, ce rôle revient aux partenaires, aux communautés et aux autorités réglementaires.</p> <p>L'actuelle version du projet Onimiki (Nord et Sud) est bien plus modeste que le précédent, notamment en matière de capacité de production (67 mégawatts au lieu des 132 mégawatts du projet Tabaret). La rétroaction partagée, notamment en lien avec le lac Kipawa et la truite grise, a aussi été prise en compte dans la bonification du projet. Celui-ci n'entraînera justement pas de variation du niveau d'eau du lac et maintiendra un débit minimal de 15 m³/s dans la rivière Kipawa.</p> <p>Des consultations sont en cours et elles se poursuivront dans les prochains mois. Grâce à la rétroaction du milieu, plusieurs modifications ont déjà été apportées au projet.</p>
14	Ce projet pourrait faire figure de précédent en raison de son impact sur le Parc national Opémican. Est-il possible d'avoir une vision d'ensemble du développement hydroélectrique au Québec pour les prochaines années?	<p>Énergie Renouvelable Onimiki n'est pas en mesure de se prononcer pour Hydro-Québec, mais le potentiel hydroélectrique de la région est limité, ce qui rend peu probable le développement d'autres projets similaires.</p> <p>Concernant les impacts potentiels du projet sur l'écosystème de la rivière Kipawa, les analyses sont en cours et la réalisation de l'étude d'impact permettra de répondre à</p>



#	QUESTION	RÉPONSE
	Quels seraient les impacts de ce projet sur l'écosystème de la rivière Kipawa ?	cette question, et d'identifier les mesures de mitigation appropriées.
15	Est-ce qu'une compensation à la SEPAQ est envisagée afin que le Parc national d'Opémican accepte d'altérer l'intégrité de la rivière Kipawa ?	<p>C'est le ministère de l'Environnement, de la Lutte aux changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP) qui devra évaluer les mesures de compensation qui pourraient être nécessaires suivant le dépôt de l'étude d'impact et de l'analyse du projet.</p> <p>Le Parc national d'Opémican-SÉPAQ est informé des étapes du développement du projet. Il demeure neutre pour l'instant en attendant le déroulement du processus réglementaire.</p> <p>Énergie Renouvelable Onimiki s'engage à évaluer les effets du projet sur le parc, la faune et la biodiversité dans le cadre de l'étude d'impact.</p>
16	Pourquoi ne pas utiliser le barrage de Laniel existant à proximité pour produire de l'énergie ?	Pour un tel projet, il est essentiel de prendre en considération la hauteur de chute et le débit d'écoulement qui permettent de déterminer la puissance et la production d'énergie. La hauteur de chute de ce barrage ne serait pas suffisante pour assurer un projet rentable.
17	Qui sont les initiateurs, les commanditaires et les partenaires du projet? Quels sont les rôles de chacune des parties impliquées dans le projet ?	<p>Énergie Renouvelable Onimiki est une société en commandite mandatée par les partenaires pour initier le projet. La particularité d'une société en commandite est qu'elle demeure indépendante des partenaires.</p> <p>Les partenaires sont Kebaowek First Nation (20 %), Wolf Lake First Nation (20 %), la MRC de Témiscamingue (40 %) et la Première</p>



#	QUESTION	RÉPONSE
		<p>nation des Pekuakamiulnuatsh (20 %). Les partenaires veulent développer un projet qui profitera aux Premières Nations et à l'ensemble de la MRC de Témiscamingue.</p> <p>Le conseil d'administration d'Onimiki comprend des représentants de Kebaowek, de Wolf Lake, de la MRC de Témiscamingue et de la communauté Pekuakamiulnuatsh Takuhikan. Chaque partenaire a nommé deux personnes pour siéger sur le conseil d'administration.</p>
18	<p>Vous prévoyez six mois entre le dépôt de votre étude d'impact et l'obtention de votre décret.</p> <p>Cet échéancier n'est-il pas un peu trop ambitieux ?</p>	<p>L'échéancier est ambitieux, mais Énergie Renouvelable Onimiki passera par toutes les étapes, en respect des normes. Si nécessaire, le projet prendra plus de temps pour assurer rigueur et conformité.</p>
19	<p>Commentaire partagé à l'effet que la région a besoin de projets structurants et que puisque le projet est communautaire et toujours préliminaire, celui-ci devrait être évalué selon ses mérites. Le commentaire se poursuit en invitant la communauté à identifier des pistes d'améliorations au projet et non des enjeux frivoles.</p>	<p>Réponse de l'équipe de facilitation : Nous rappelons qu'il n'y a pas de mauvaise question ou préoccupation, et que toutes les interventions sont bienvenues, du moment qu'elles sont respectueuses.</p>
20	<p>Quels seront les coûts liés au réaménagement du bâtiment de l'ancienne centrale qui serait réutilisée pour la centrale Onimiki Sud ?</p>	<p>La réutilisation de l'ancienne centrale est l'option la plus avantageuse, mais les montants exacts du réaménagement ne sont pas encore connus. L'aménagement de la centrale ne nécessiterait pas l'utilisation de l'ensemble de l'espace disponible.</p>



#	QUESTION	RÉPONSE
21	Quel est le maximum de production en mégawatts pour le projet Onimiki Sud?	La puissance envisagée pourrait atteindre jusqu'à 8 MW. Ce choix prend en compte le débit écologique et le débit esthétique à maintenir dans le ruisseau Gordon, deux éléments essentiels à considérer. Le débit écologique minimal est fixé à 1,8 m ³ /s, mais un exercice sera mené afin de déterminer les attentes des communautés concernant un débit esthétique adéquat.
22	Quel sera l'impact du dynamitage sur les fondations des maisons?	Si le projet était autorisé, des appareils de mesure seraient installés au moment des travaux de construction et l'entreprise débutera avec des charges plus faibles afin d'évaluer les vibrations dans le roc. Sur le plan technique, un suivi sera mis en place avec des avertissements préalables. Les effets seront présents uniquement pendant la construction, mais aucun impact n'est prévu en opération.
23	Pourquoi le projet est maintenant divisé en deux secteurs?	<p>En 2022, le projet présenté se concentrait dans l'axe du ruisseau Gordon entre les lacs Kipawa et Témiscamingue. Il était prévu d'augmenter significativement le débit. Lors des consultations, des craintes ont été exprimées quant à la sécurité et la qualité de l'eau qui aurait été affectée par la remise en circulation de sédiments potentiellement contaminés.</p> <p>Le projet a été revu et prévoit maintenant le maintien du même débit dans l'axe du ruisseau Gordon. Une deuxième centrale est proposée dans un secteur qui possède les caractéristiques nécessaires pour utiliser le potentiel hydroélectrique du lac Kipawa.</p>



#	QUESTION	RÉPONSE
24	Étant donné qu'il s'agit de deux projets distincts, est-ce qu'il y aura aussi deux contrats d'approvisionnement? Est-ce que vous avez un comparatif des deux projets en termes de leur rentabilité et des coûts associés?	<p>Il est possible qu'il y ait deux contrats. Onimiki dispose d'un cadre commercial avec Hydro-Québec et les discussions pour convenir d'un contrat de vente d'énergie seront de gré à gré. Il n'y aurait pas de pénalités et de quantités minimales de production d'énergie à atteindre.</p> <p>En 2022, Hydro-Québec avait lancé un appel d'offres pour l'acquisition d'énergie renouvelable. Cet appel d'offres prévoyait des pénalités si le promoteur n'était pas en mesure de livrer la quantité d'énergie promise. C'est l'une des raisons pour laquelle nous n'avions pas déposé de projet à ce moment.</p>
25	Avez-vous tenu compte des salamandres, les oiseaux, les tortues qui se retrouvent près des chalets du lac Kipawa et près du chemin Lafrenière? En période d'excavation, est-ce qu'on peut avoir une garantie que le projet n'impactera pas ces espèces?	Des inventaires fauniques sont en cours de réalisation par la firme indépendante CIMA+ afin de documenter les espèces présentes et évaluer les impacts potentiels du projet. Des mesures de mitigation seront mises en place pour minimiser les impacts, bien qu'il soit peu probable d'éliminer tous les effets sur la faune. Le sujet sera abordé lors des ateliers participatifs, où les experts indépendants de CIMA+ seront présents pour répondre aux questions.
26	Quels sont les risques d'érosion des berges au nord des lacs Thériault et Nadeau?	Les coupes types montrent de manière préliminaire qu'il n'y aurait pas d'impact. S'il y a des problématiques soulevées dans l'étude d'impact, le projet sera adapté et des mesures de mitigation seront mises en place.



MESSAGE DE CLÔTURE LA PRÉFÈTE

La préfète de la MRC de Témiscamingue, Mme Claire Bolduc, a clôturé la rencontre en évoquant l'importance des valeurs communes entre les partenaires de la société en commandite. Elle a affirmé que le projet doit respecter les valeurs locales de développement responsable et doit permettre à la population de conserver sa qualité de vie sur le territoire. Elle mentionne que les partenaires souhaitent que le projet soit évalué par le Bureau d'audience publique sur l'environnement (BAPE), un processus rigoureux où les projets sont évalués par des experts indépendants afin que toutes les préoccupations soient analysées. La participation des quatre communautés est cruciale et s'inscrit dans une démarche de réconciliation et de co-construction.





Rencontres d'information et de consultation



Énergie Renouvelable Onimiki vous invite à participer à des rencontres d'information et de consultation sur le projet Onimiki, un projet de centrales hydroélectriques communautaires développé par des Premières Nations et le Témiscamingue.

Ouvertes à tout le monde !



Mardi 18 mars 2025
18 h 30



Le Centre, Salle Dottori
20 rue Humphrey,
Témiscaming



Jeudi 20 mars 2025
18 h 30



Centre Richelieu
51 rue Notre-Dame,
Lorrainville

Diffusion en ligne. Détails au onimiki.ca/assemblees



ANNEXES



Ordre du jour et objectifs de la rencontre

Mot de bienvenue

À propos du projet Onimiki

Mise à jour du projet

Consultations et évaluations
environnementales

Des retombées locales

Échéancier préliminaire et prochaines étapes

Questions et discussions

Objectifs de la rencontre

- Faire une mise à jour du projet Onimiki
- Expliquer la raison d'être du projet
- Présenter les étapes des processus d'information et de consultation
- Échanger avec les gens et répondre à leurs questions

Projet de centrales hydroélectriques communautaires au Témiscamingue
Assemblée d'information et de consultation – Mars 2025

2



Les partenaires

Le projet d'Énergie Renouvelable Onimiki S.E.C. est développé sur une base 100 % communautaire. L'objectif des partenaires est de développer un véritable projet porteur qui profitera aux Premières Nations ainsi qu'à l'ensemble des citoyens et citoyennes de la MRC de Témiscamingue.



Kebaowek First Nation
(20 %)



Wolf Lake First Nation
(20 %)



MRC de Témiscamingue
(40 %)



Première nation des
Pekuakamiulnuatsh (20 %)

Projet de centrales hydroélectriques communautaires au Témiscamingue
Assemblée d'information et de consultation – Mars 2025

3



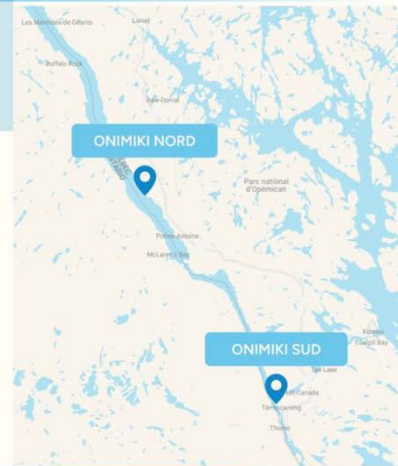
À propos du projet Onimiki



Le projet Onimiki

Le projet proposé par Énergie Renouvelable Onimiki a été développé en tenant compte des commentaires reçus lors des consultations avec la communauté.

- Onimiki Sud : une centrale de 7 MW à Témiscaming
- Onimiki Nord : une centrale de 60 MW
(située à 30 km au nord de Témiscaming et 15 kilomètres au Sud de Lanier – près de la Pointe McMartin)
- Évaluation des coûts : 475 M\$
(estimation préliminaire en fonction de projets comparables)



Projet de centrales hydroélectriques communautaires au Témiscamingue
Assemblée d'information et de consultation – Mars 2025

5



Un projet mieux adapté au milieu d'accueil

- Un **projet réduit à 67 MW** (comparé au 132 MW du projet Tabaret abandonné par Hydro-Québec).
- **Maintien de la gestion actuelle du lac Kipawa :**
 - *Maintien en été – vidange à l'automne et l'hiver.*
 - *Les ministères concernés demeurent responsables des ententes en vigueur.*
- **Maintien du débit minimal actuel de 15 m³/s dans la rivière Kipawa** tel que visé par la Direction générale des barrages du Québec.
- Des **mesures de mitigation discutées avec le milieu** pour atténuer les impacts.
- Des **partenaires communautaires engagés** qui prennent toutes les décisions.
- Les **liquidités générées reviennent aux partenaires** et seront réinvesties pour le développement du milieu.



Projet de centrales hydroélectriques communautaires au Témiscamingue
Assemblée d'information et de consultation – Mars 2025

6



Un contexte favorable

Plan d'action 2035 d'Hydro-Québec – Pour un Québec décarboné et prospère

Priorité #3 : Augmenter la production d'électricité

Déterminer et démarrer les meilleurs projets qui nous permettront de produire plus d'électricité pour soutenir les ambitions du Québec, en gardant un esprit ouvert par rapport à l'ensemble des options qui s'offrent à nous.

Priorité #4 : Collaborer plus étroitement avec les communautés autochtones

Entamer une démarche de réconciliation économique avec les Premières Nations et les Inuits, en collaboration avec le gouvernement du Québec.

Les avantages du projet Onimiki

- Utilisation du réservoir Kipawa existant (Pas d'enneigement de territoire).
- Une puissance stable grâce à l'hydroélectricité.
- Un cadre commercial avec Hydro-Québec, plutôt qu'un appel d'offres, ce qui favorise le développement du projet.
- Production garantie en période de pointe hivernale - des économies pour le Québec :
 - *Lors des pointes, Hydro-Québec doit souvent importer de l'électricité de l'Ontario ou des États-Unis. Cette électricité peut coûter jusqu'à 120 ¢ le kWh, soit 10 fois plus cher que le coût des nouveaux approvisionnements électriques. (Radio-Canada, 20 janvier 2024).*

Projet de centrales hydroélectriques communautaires au Témiscamingue
Assemblée d'information et de consultation – Mars 2025

7



À propos du Parc national d'Opémican

Énergie Renouvelable Onimiki, tout comme ses partenaires, sont conscients de l'importance du Parc national d'Opémican pour le milieu et en tient compte à chaque étape de développement du projet.

Les infrastructures projetées du projet Onimiki sont situées à l'extérieur des limites du Parc national d'Opémican.

Les effets que pourraient avoir le projet Onimiki sur le milieu naturel et le potentiel récréatif seront détaillés dans l'étude d'impact en vertu des lois en vigueur (Loi sur la qualité de l'environnement, Loi sur les Parcs).



Projet de centrales hydroélectriques communautaires au Témiscamingue
Assemblée d'information et de consultation – Mars 2025

8





Mise à jour du projet

Onimiki – vue d'ensemble

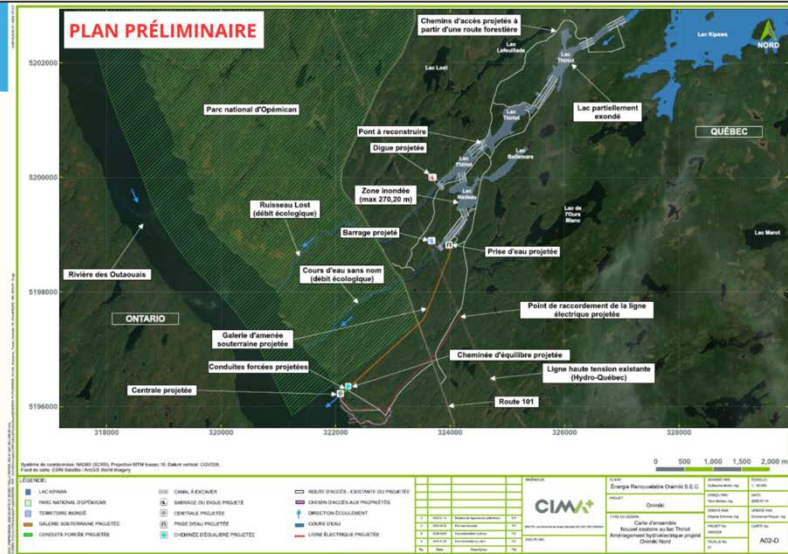
Projet de centrales hydroélectriques communautaires au Témiscamingue
Assemblée d'information et de consultation – Mars 2025



Onimiki Nord – vue d'ensemble

Faits saillants

- Un nouvel exutoire entre le lac Kipawa et le lac Témiscamingue.
- Une série de courtes sections de canaux (9) reliant les lacs Kipawa, Thriot et Nadeau.
- Pas d'inondation majeure entre le lac Kipawa et la prise d'eau projetée. Certaines sections seraient partiellement exondées.
- Gestion du lac/réservoir Kipawa selon les conditions historiques.
- Débit écologique maintenu dans la rivière Kipawa (*débit esthétique à discuter avec le milieu*).

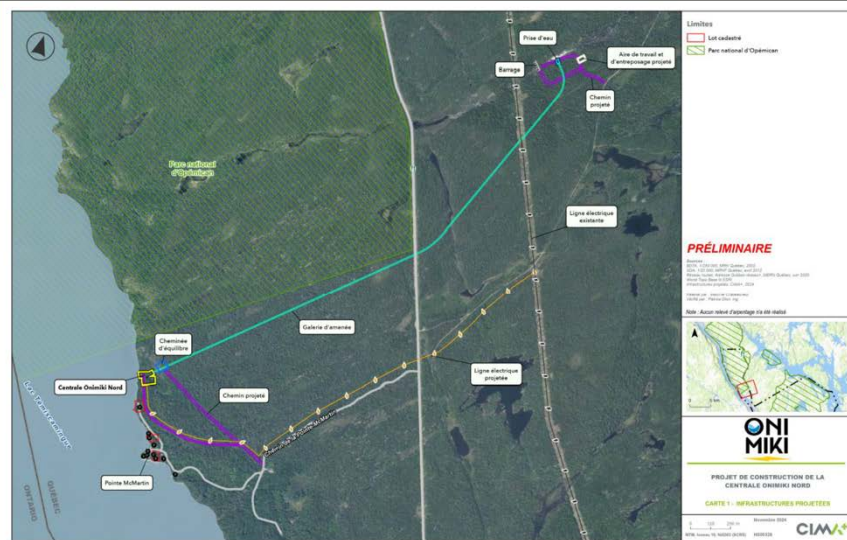


Projet de centrales hydroélectriques communautaires au Témiscamingue
Assemblée d'information et de consultation – Mars 2025



Onimiki Nord – plan préliminaire

- Une conduite d'amenée souterraine de 3,2 kilomètres qui évite le Parc national d'Opémican.
- Une centrale en bordure du lac Témiscamingue.



Projet de centrales hydroélectriques communautaires au Témiscamingue
Assemblée d'information et de consultation – Mars 2025



Onimiki Nord – barrage et prise d'eau



Projet de centrales hydroélectriques communautaires au Témiscamingue
Assemblée d'information et de consultation – Mars 2025

13



CENTRALE ONIMIKI NORD / ONIMIKI NORTH POWERHOUSE



CIMA+ l'Institut québécois
de l'énergie

PROJET ONIMIKI / ONIMIKI PROJECT



Onimiki Sud – faits saillants



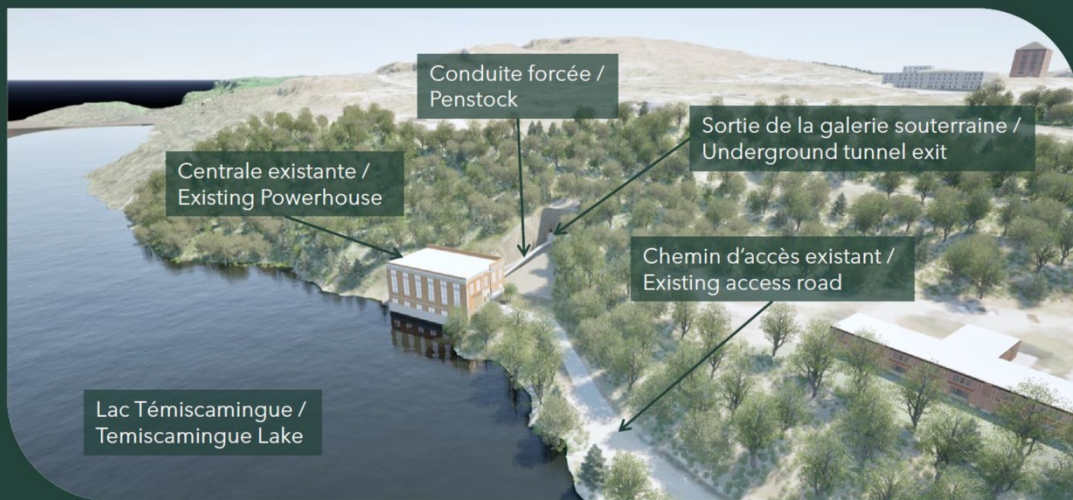
- La réutilisation de l'ancienne centrale est l'option analysée.
- Les niveaux d'écoulement entre le barrage Kipawa et le barrage Lumsden (lacs du Moulin, du lac Tee, du lac Jadot, du lac aux Brochets) demeurent les mêmes (entre 6,8 et 18 m³/s).
- Un débit écologique (en tout temps) et un débit esthétique (selon un calendrier et horaire) sont à définir dans le ruisseau Gordon (entre le barrage Lumsden et le lac Témiscamingue).
- Discussions à venir pour atténuer les impacts (ex : relocalisation de la marina, construction, débit esthétique).
- Production quasi constante toute l'année.

Projet de centrales hydroélectriques communautaires au Témiscamingue
Assemblée d'information et de consultation – Mars 2025

15



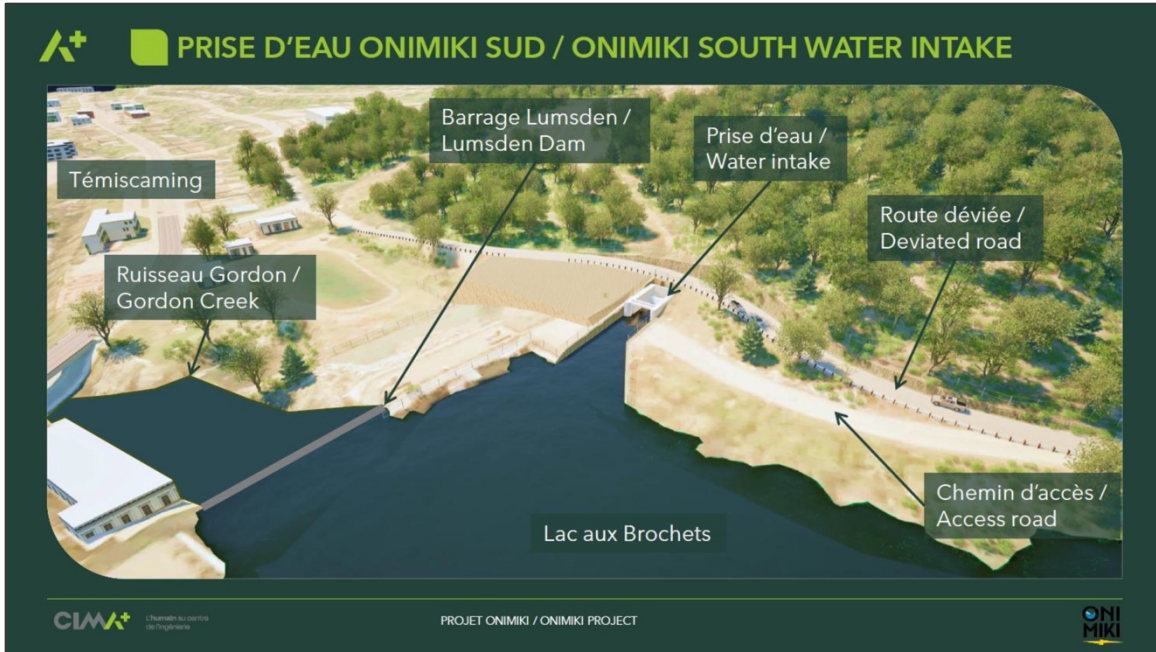
CENTRALE ONIMIKI SUD / ONIMIKI SOUTH POWERHOUSE



CIMA+ Chambre de commerce
du Témiscamingue

PROJET ONIMIKI / ONIMIKI PROJECT





Onimiki Sud (galerie d'amenée souterraine)

- Creusé à 30 mètres sous terre, dans le roc, il n'y aura aucun impact pour les résidents une fois la centrale mise en service. Le tracé préliminaire évite plusieurs résidences.
- Pendant la construction, la machinerie utilisée pour transporter la matière excavée, les appareils de ventilation et les sautages généreront des impacts sonores.

PROJET DE CENTRALES HYDROÉLECTRIQUES COMMUNAUTAIRES AU TÉMISCAMINGUE

ASSEMBLÉE D'INFORMATION ET DE CONSULTATION – MARS 2025

CIMA+ ONIMIKI

REHABILITATION ONIMIKI SUD

EXPLOITATION TEMPORAIRE UNITÉS DE PRODUITES

CMA

ONIMIKI





Gestion du lac Kipawa – situation actuelle

Dates	Action
1 ^{er} décembre au 31 mars	Abaissement du réservoir pour y accueillir la crue printanière
De la fin de la crue au 1 ^{er} septembre	Maintien du niveau du réservoir
1 ^{er} septembre au 1 ^{er} octobre	Abaissement pour la fraie
1 ^{er} octobre au 1 ^{er} décembre	Remontrée après la fraie

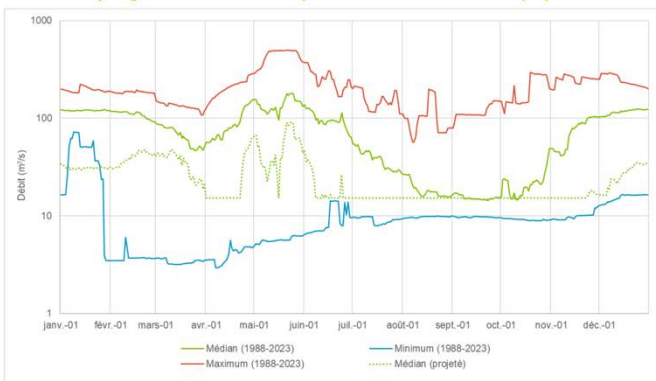
- **Responsable** : Les ouvrages sont gérés par la Direction générale des barrages (DGB) du MELCCFP en vertu des niveaux d'eau établis dans le plan de gestion concertée du lac Kipawa et dans les documents d'études de sécurité.
- **Contrôlé par deux ouvrages de retenu** : le barrage Laniel sur la rivière Kipawa et le barrage Kipawa sur le bief du ruisseau Gordon.
- **Ordre de priorisation des exutoires du lac Kipawa** :
 - 6,8 à 18 m³/s évacué au barrage Kipawa, dans le ruisseau Gordon depuis 2011.
 - Maintien du débit minimal de 15 m³/s dans la rivière Kipawa.
 - Tous les débits excédentaires sont évacués au barrage Laniel, dans la rivière Kipawa.

Projet de centrales hydroélectriques communautaires au Témiscamingue
Assemblée d'information et de consultation – Mars 2025



Débit de la rivière Kipawa

Hydrogrammes de la rivière Kipawa en situations actuelle et projetée



*L'hydrogramme projeté suppose un débit de conception de 82 m³/s à Onimiki Nord et 13,5 m³/s à Onimiki Sud

Préparé par: Patrice Dion, ing., M.Sc.A. (OIQ 5069719)



Date: 17/09/2024

Gestion après aménagement

- La gestion du lac Kipawa demeure identique et sous la responsabilité de la Direction générale des barrages.
- Évacuation de 6,8 à 18 m³/s au barrage Kipawa par le bief du ruisseau Gordon.
- Maintien d'au moins 15 m³/s dans la rivière Kipawa.
- Le débit disponible est dirigé vers la centrale Onimiki Nord (jusqu'à un maximum de 82 m³/s mètres cubes par seconde).
- Le débit excédentaire est évacué dans la rivière Kipawa.

Projet de centrales hydroélectriques communautaires au Témiscamingue
Assemblée d'information et de consultation – Mars 2025

21



La grande chute – débit : 15 m³/s

- Le débit de 15 m³/s est le débit minimum actuel fixé par la Direction générale des barrages du Québec. Ce débit est utilisé comme hypothèse de base par Énergie Renouvelable Onimiki pour déterminer le débit écologique à maintenir après aménagement.
- Les études environnementales permettront de déterminer quel est le débit écologique adéquat pour maintenir la biodiversité.



Projet de centrales hydroélectriques communautaires au Témiscamingue
Assemblée d'information et de consultation – Mars 2025

22



Consultations et évaluations environnementales

Préconsultation citoyenne

Objectifs

- Permettre à la communauté d'accueil de comprendre le projet.
- Répondre aux préoccupations pour minimiser les impacts.
- Intégrer les connaissances du milieu.
- Maximiser les retombées.
- Bonifier le concept du projet et intégrer, le cas échéant, directement ces modifications à l'étude d'impact.

Communautés et organisations rencontrées

- Kebaowek First Nation
- Wolf Lake First Nation
- Timiscaming First Nation
- Les Amis de la Rivière Kipawa
- Association des riverains des Lacs Tee et du Moulin
- Comité municipal de Lanier
- Conseil régional de l'environnement de l'Abitibi-Témiscamingue
- Organisme de bassin versant du Témiscamingue
- Parc national d'Opémican – SÉPAQ
- Tourisme Abitibi-Témiscamingue
- Société de développement économique du Témiscamingue
- Résidents de la Pointe McMartin
- Municipalité de Béarn
- Municipalité de Kipawa
- Ville de Témiscaming

Projet de centrales hydroélectriques communautaires au Témiscamingue
Assemblée d'information et de consultation – Mars 2025

24



Environnement

Énergie Renouvelable Onimiki souhaite développer un projet qui prendra en compte l'ensemble des préoccupations environnementales, sociales et économiques.

Tous les aspects environnementaux seront bien documentés dans l'étude d'impact sur l'environnement.

Le développement du projet se fera en concordance avec la pratique des activités traditionnelles et des droits ancestraux des Premières Nations, l'ensemble des activités du milieu (tourisme, récréatives, sportives) et le maintien de la biodiversité.

Le projet devra franchir l'ensemble des étapes réglementaires afin d'obtenir les autorisations nécessaires à sa réalisation.

Quelques exemples des sujets à étudier

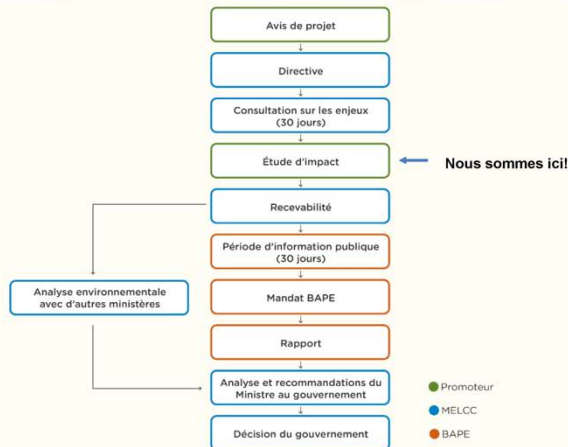
- Concordance du projet avec les activités du Parc national d'Opémican
- Qualité de l'eau
- Faune
- Flore
- Émissions de gaz à effet de serre
- Milieu humain
- Impacts des changements climatiques

Projet de centrales hydroélectriques communautaires au Témiscamingue
Assemblée d'information et de consultation – Mars 2025

25



Processus réglementaire



Complément d'information

L'Agence d'évaluation d'impact du Canada analyse le projet Onimiki.
D'autres ministères fédéraux analysent aussi le projet (ex. : Pêches et Océans Canada).

Projet de centrales hydroélectriques communautaires au Témiscamingue
Assemblée d'information et de consultation – Mars 2025

26



Des retombées locales

Un investissement important pour notre avenir

Investissements	Liquidités nettes estimées (après paiement de la dette)
Total : 475 M\$	Année 1 : 7,9 M\$
	Année 5 : 11,9 M\$
	Année 10 : 17,3 M\$
	Total après 10 ans : 125 M\$

- > Les municipalités et les Premières Nations ont accès à des programmes et taux d'emprunt avantageux pour le financement.
- > Énergie Renouvelable Onimiki dispose d'un cadre commercial avec Hydro-Québec qui permet aux partenaires d'avancer avec confiance dans le développement du projet. Le prix de vente sera négocié de gré à gré.
- > Les liquidités nettes générées augmentent annuellement.
- > Une étude économique indépendante sera réalisée pour valider les retombées.

Projet de centrales hydroélectriques communautaires au Témiscamingue
Assemblée d'information et de consultation – Mars 2025

28



Soutien à l'économie locale

Estimations préliminaires (en fonction des projets précédents)

- ✓ 36 mois de construction
- ✓ 1 400 000 heures travaillées
- ✓ Une moyenne de 225 travailleurs sur 36 mois
- ✓ Des appels d'offres publiés sur le site SEAO
 - ✓ 20 à 30 contrats de construction entre 1 M \$ et 100 M\$
- ✓ Des achats en biens et services localement

Les organismes de développement économique régionaux et les départements de développement économique des Premières Nations seront mis à contribution pour maximiser les retombées et la création d'emplois.



Projet de centrales hydroélectriques communautaires au Témiscamingue
Assemblée d'information et de consultation – Mars 2025

29



Prochaines étapes



Aperçu des prochaines étapes

2025	2026	2027-2028	2029
<ul style="list-style-type: none"> • Démarche d'information et de consultation • Livraison des rapports environnementaux • Relevés géotechniques • Discussions sur la maximisation des retombées économiques • Début de l'ingénierie détaillée • Dépôt de la description initiale de projet (AEIC) • Rédaction de l'étude d'impact 	<ul style="list-style-type: none"> • Dépôt de l'étude d'impact (fin 2025 ou début 2026) • Processus d'évaluation environnementale (BAPE) • Obtention des autorisations nécessaires • Négociations d'un contrat d'achat d'énergie avec Hydro-Québec • Appels d'offre et octroi des contrats • Début de la pré-construction 	<ul style="list-style-type: none"> • Construction • Comité de suivi 	<ul style="list-style-type: none"> • Mise en service • Raccordement au réseau d'Hydro-Québec • Comité de suivi

Projet de centrales hydroélectriques communautaires au Témiscamingue
Assemblée d'information et de consultation – Mars 2025

31



Prochaines étapes de préconsultation



Rencontre publique en anglais Ouvverte à tous

Mardi 22 avril 2025 à 18h30
Le Centre Salle Dottori
20 Humphrey Road, Témiscaming



D'autres rencontres publiques et ciblées additionnelles seront planifiées au cours de l'année 2025.



Ateliers participatifs (en personne et en ligne)

Atelier 1

23 avril 2025 à 18h30
Salon Desjardins
20 rue Humphrey,
Témiscaming

Atelier 2

9 Juin 2025
Salon Desjardins
20 rue Humphrey,
Témiscaming

- Les ateliers participatifs publics permettront d'approfondir des enjeux spécifiques au projet.
- Les ateliers seront ouverts à tous sur inscription.
- Les thèmes de ces ateliers seront définis suite aux rencontres en cours.
- Des experts seront mis à contribution selon les thèmes retenus.

Projet de centrales hydroélectriques communautaires au Témiscamingue
Assemblée d'information et de consultation – Mars 2025

32



Des communications bonifiées



Site web : www.onimiki.ca

Facebook :

www.facebook.com/projetOnimiki

Infolettre : www.onimiki.ca/infolettre

Courriel : contact@onimiki.ca

Projet de centrales hydroélectriques communautaires au Témiscamingue
Assemblée d'information et de consultation – Mars 2025

33

